

Avortement au Portugal : avec ou sans référendum

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 17 octobre 2006

Le ministre socialiste portugais Antonio Correia de Campos a pris publiquement position pour la première fois au nom du gouvernement portugais, lundi, en prônant au Centre Culturel de Belén (à quelques encablures du Monastère des Hiéronymites, dont il pollue le site...) le « oui » à l'avortement lors du référendum qui devrait avoir lieu en janvier. C'est ce jeudi que le Parlement portugais est appelé à se prononcer sur la question de la tenue du référendum.

Le ministre socialiste a ajouté qu'en cas de victoire du « non », le gouvernement fera appliquer la « loi actuelle » (modifiée à sa demande) qui légalise l'avortement pour raisons de santé de la mère, en cas de malformation fœtale ou de viol. Et il le fera au « sein du Service national de santé ; ou en dehors » s'il le faut. Et il y aura plus de planning familial et plus d'information sur les contraceptifs. Le ministre compte sur une ample coopération pour mettre fin aux poursuites visant les femmes coupables d'avortements clandestins. Il a ajouté que cette loi, semblable à celle en vigueur en Espagne, n'est pas appliquée actuellement pour cause de « l'ambiguïté judiciaire ».

Autrement dit, que les Portugais le veuillent ou non, l'avortement légal fera partie du paysage portugais.

Car il y a une entourloupe dans cette affaire : on sait bien que l'excuse de « santé de la femme » a servi dans de nombreux pays, comme la France, à libéraliser très largement le recours à l'« IVG ». En définitive, le référendum ne servira qu'à brûler les étapes pour faire de l'avortement légal un « droit » opposable à tous.

Le ministre s'exprimait lors d'une conférence organisée par les eurodéputés portugais, public rêvé pour lancer un appel aux médecins (attention, langage ampoulé) : « *Qu'ils assument une vision démocratique et progressiste en ce qui concerne la protection de la santé sexuelle et reproductive de la femme et de l'interruption volontaire de grossesse dans le milieu hospitalier, comme un acte médical dont la légalité ne peut plus être ajournée.* »

Lors de cette conférence, on entendit également Jorge Lacão, Secrétaire d'Etat socialiste, assurer que le PS a sur l'avortement une position « modérée » et conciliatrice, puisqu'il le condamne en principe et demande la protection du fœtus, mais qu'il veut simplement laisser à la femme le droit de choisir pendant une période restreinte de la grossesse. « L'interruption volontaire de grossesse doit être condamnée, elle doit être interdite », mais dans « l'harmonie des valeurs » qui exige qu'elle soit autorisée durant les premières semaines.

On n'imagine pas plus habile pour tromper l'électeur moyen...

Source : [ici](#).